

M. HOWARD: A ce sujet, monsieur le président, peut-être puis-je signaler à M. Montgomery et à d'autres que nous avons à faire face à peu près au même problème, mais non pas au sujet de la télévision, parce que nous ne l'avons pas. Peut-être M. Lambert pourrait-il en informer la Société Radio-Canada pour que nous l'obtenions.

M. MONTGOMERY: Je songeais surtout à la radio.

M. HOWARD: Oui nous avons le même problème avec la radio. L'enclave de l'Alaska s'étend sur une distance assez considérable le long de la côte de la Colombie-Britannique et nous sommes obligés de recourir à des stations qui sont en Alaska pour atteindre plusieurs districts électoraux. C'est dire que le problème est à peu près le même.

Je favoriserais une interdiction de l'emploi des moyens étrangers ou des stations de radio et de télévision des pays étrangers, ou encore de ces systèmes de télécompteur, pendant la durée de toute la campagne.

M. BELL (*Carleton*): Monsieur le président, il me semble que nous avons discuté autant que faire se peut ce matin à ce sujet. En toute justice pour nos propres collègues qui représentent des districts électoraux frontaliers, peut-être devrions-nous remettre notre décision à la prochaine réunion, ce qui nous donnerait l'occasion de les consulter. Je sait que personne d'entre nous ne voudrait être injuste envers nos collègues qui vivent le long de la frontière. Ce n'est pas un problème qui touche bien des députés. Peut-être M. Montgomery et M. Howard sont-ils les deux seuls membres du Comité à être touchés. Mais profitons de l'occasion pour nous informer auprès de nos collègues et peut-être pourrions-nous trouver une solution d'ici la semaine prochaine. Je crois que de façon générale, le Comité est d'avis que s'il était possible d'appliquer efficacement la mesure, il pencherait pour interdire l'usage des stations américaines.

M. PICKERSGILL: Je voudrais ajouter un mot au sujet de l'attitude adoptée par M. Montgomery et M. Howard, qui sont directement touchés, parce que cela me semble plutôt humiliant, que nos élections soient chambardées, jusqu'à un certain point, et influencées par le recours à des émissions étrangères sur lesquelles, à l'heure actuelle, nous n'avons aucun contrôle réel.

Je suis d'accord avec M. Bell. Je crois que nous devrions réserver ce sujet. Cependant, j'espère que la conclusion à laquelle nous allons en venir sera que nous voulons poursuivre nos propres élections en terre canadienne.

M. AIKEN: J'aurais une autre observation.

En autorisant des émissions venant de l'extérieur du Canada, nous n'avons aucun contrôle sur le genre d'émissions qui peuvent être présentées et alors que tous les règlements régissant les émissions radiophoniques de caractère politiques s'appliqueraient aux postes canadiens, ils ne s'appliqueraient pas aux postes américains; il pourrait alors y avoir conflit, et ce au détriment des candidats.

Le PRÉSIDENT: Je présume que la proposition de M. Bell vous agréée?

(Assentiment.)

Le PRÉSIDENT: Je me demande, pour me rassurer et pour épargner du temps, s'il vous plairait que M. Castonguay prépare, peut-être en consultant M. Lambert, un projet qui pourrait servir au Comité si nous pensions que cela doit se produire?

(Assentiment.)

M. MONTGOMERY: Monsieur le président, je ne pourrai pas assister à la prochaine réunion si elle a lieu avant mardi prochain.

Le PRÉSIDENT: Elle aura peut-être lieu demain matin.

M. MONTGOMERY: Je n'y serai pas.

Monsieur le président sommes-nous bien d'accord qu'il ne devrait pas y avoir d'émissions de radio et de télévision durant les dernières 48 heures? Je désire exprimer mon approbation de cette interdiction.

M. BELL (*Carleton*): Je crois que nous sommes tous d'accord.

M. PICKERSGILL: Le Comité devrait être d'accord sur ce point-là, quelle que soit la décision général qu'il prendra.